RCS : BOURG EN BRESSE
Code greffe : 0101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 01183
Numéro SIREN : 497 510 743
Nom ou dénomination : ABBAX FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 26/07/2017 sous le numéro de dépôt 7530

Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BOURG-EN-BRESSE

32 AV ALSACE LORRAINE - CS 50317
01011 BOURG EN BRESSE CEDEX

WWW.INFOGREFFE.FR
TEL. 04 74 32 00 03

RECEPISSE DE DEPOT

CMS-BUREAU FRANCIS LEFEBVRE (LYON)
174 RUE DE CREQUI
CS 23516
69422 LYON CEDEX 03

V/REF :
N/REF : 2011 B 1183 / 2017-B-7530

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE BOURG-EN-BRESSE certifie qu'il a reçu le 26/07/2017,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2016.

Concernant la société

ABBAX FRANCE
Société par actions simplifiée
les Teppes
01380 Saint-Cyr-sur-Menthon

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-7530 le 26/07/2017

R.C.S. BOURG EN BRESSE 497 510 743 (2011 B 1183)

Fait à BOURG-EN-BRESSE le 26/07/2017,

Les greffiers

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOURG-EN-BRESSE (AIN)

Liasse 17 IS RN

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN — ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2017

Désignation de l'entreprise : SAS ABBAX France — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 20 CHEMIN MAYER ROUTE DE VONNAS 01380 SAINT-CYR-SUR-MENTHON — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 4 9 7 5 1 0 7 4 3 0 0 0 8 9 — Néant ☐ *

Exercice N clos le : 31/12/2016

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	26 312	AG 26 312	
	Fonds commercial (1)	AH	407 888	AI	407 888
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	90 000	AO	90 000
	Constructions	AP	1 232 611	AQ 102 696	1 129 916
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	688 296	AS 460 842	227 454
	Autres immobilisations corporelles	AT	527 [illegible]	AU 347 371	180 483
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU	17 963	CV	17 963
	Créances rattachées à des participations	BB	130 360	BC	130 360
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	43 504	BI	43 504
	TOTAL (II)	BJ	3 164 790	BK 937 221	2 227 569
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	1 543 377	BM	1 543 377
	En cours de production de biens	BN	241 630	BO	241 630
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR	455 738	BS	455 738
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	717 178	BY	717 178
	Autres créances (3)	BZ	527 875	CA	527 875
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	265 415	CG	265 415
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	29 591	CI	29 591
	TOTAL (III)	CJ	3 780 804	CK	3 780 804
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	6 945 593	1A 937 221	6 008 373

Renvoi (1) Dont droit au bail. | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété * — Immobilisations : | Stocks | Créances

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

COPIE CERTIFIEE CONFORME
Le Président

SAGE Experts-comptables Janvier 2017 : Etat préparatoire.

COPIE CERTIFIEE CONFORME
Le Président

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN — PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 SD 2017

Désignation de l'entreprise : SAS ABBAX France — Néant ☐*

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 51 020 .)	DA	51 020
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	5 102
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	1 342 006
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	328 231
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	1 726 359
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 013 467
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 979 425
	Dettes fiscales et sociales	DY	285 534
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	3 588
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	4 282 014
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	6 008 373

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre *	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	3 399 538
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	1 736

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Expert-comptable Janvier 2017 - Etat préparatoire

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS ABBAX France — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue : biens *	FD	13 682 270	FE	274 113	FF	13 956 383	
	Production vendue : services *	FG	20 264	FH	916	FI	21 180	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	13 702 533	FK	275 029	FL	13 977 562	
	Production stockée *					FM	84 002	
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	45 055	
	Autres produits (1) (11)					FQ	45	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	14 106 664	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	9 735 512	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	72 475	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	2 084 696	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	73 002	
	Salaires et traitements *					FY	949 733	
	Charges sociales (10)					FZ	400 988	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : dotations aux amortissements *					GA	214 234	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	6 301	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	13 536 942	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	569 722	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	80 178	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	80 178	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	(80 178)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW	489 544	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Expert-comptable Janvier 2017 - Etat intermédiaire

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ABBAX France — Néant ☐*

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	3 482
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	3 482
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE	7 569
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	20 501
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 *ter*)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	28 070
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	(24 588)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	136 725
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	14 110 146
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	13 781 915
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	328 231
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1G	
(3) Dont	Crédit bail mobilier *	HP	14 392
	Crédit bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (a détailler au (8) ci- dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6*bis*)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 *bis* du C G I.)	HX	
(6*ter*)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	40 891
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2017 - Etat préparatoire.

Annexes 17

SAS ABBAX France

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euros

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2016 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2015 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 6 008 372,84 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 328 231,05 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 11/04/2017 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- Stocks des autres approvisionnements : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- En cours de production de biens : ils sont valorisés au coût de revient de production.
- Stocks de produits : ils sont valorisés au coût de revient, à l'exception des frais de commercialisation.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

SAS ABBAX France I 7

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016 Aux comptes annuels présentée en Euros

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intérimaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

Le crédit CICE d'un montant de 43 209 euros constaté en diminution des charges sociales de l'exercice a permis la consolidation des fonds propres de la société.

SAS ABBAX France 18

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016 Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 407 888 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	*407 888*		*407 888*	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	*407 888*		*407 888*	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 3 164 790 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*434 200*			*434 200*
Immobilisations corporelles	*2 415 792*	*122 970*		*2 538 762*
Immobilisations financières	*288 923*	*404*	*97 500*	*191 827*
TOTAL	*3 138 916*	*123 374*	*97 500*	*3 164 790*

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 937 221 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*25 904*	*408*		*26 312*
Immobilisations corporelles	*697 082*	*213 827*		*910 908*
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	*722 986*	*214 234*		*937 221*

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Conces.brevets.licences.marque	*26 312*	*26 312*	*0*	*de 1 à 2 ans*
Fonds commercial	*55 923*	*0*	*55 923*	*Non amortiss.*
Mali de confusion	*351 965*	*0*	*351 965*	*Non amortiss.*
Terrains	*90 000*	*0*	*90 000*	*Non amortiss.*
Constructions sur sol propre	*878 625*	*58 575*	*820 050*	*20 ans*
Instal.gene.agenc.amenag.const	*353 986*	*44 120*	*309 866*	*de 7 à 10 ans*
Materiel industriel	*538 097*	*344 771*	*193 326*	*de 1 à 8 ans*
Outillage industriel	*86 200*	*56 283*	*29 917*	*de 2 à 5 ans*
Agenct mat et out industriel	*63 999*	*59 788*	*4 211*	*de 2 à 5 ans*
Install.agenc.amenag.divers	*375 435*	*222 249*	*153 186*	*de 4 à 10 ans*
Materiel de transport	*38 546*	*32 821*	*5 725*	*de 1 à 3 ans*
Materiel bureau & informatique	*84 929*	*63 582*	*21 347*	*de 2 à 10 ans*
Mobilier	*28 944*	*28 719*	*225*	*de 1 à 7 ans*
TOTAL	*2 972 962*	*937 221*	*2 035 742*	

SAS ABBAX France 19

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016 Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Etat des créances = 1 448 507 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	*173 864*		*173 864*
Actif circulant & charges d'avance	*1 274 643*	*1 274 643*	
TOTAL	*1 448 507*	*1 274 643*	*173 864*

3.4 - Provisions pour dépréciation = E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	*4 164*			*4 164*	
Comptes financiers					
Total	*4 164*			*4 164*	

3.5 - Produits à recevoir par postes du bilan = 16 374 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	*16 374*
Disponibilités	
TOTAL	*16 374*

3.6 - Charges constatées d'avance = 29 591 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

SAS ABBAX France 20

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016 Aux comptes annuels présentée en Euros

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 51 020 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	*5102*	*10,00*	*51 020*
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	*5102*	*10,00*	*51 020*

4.2 - Etat des dettes = 4 282 014 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	*1 013 467*	*130 991*	*515 855*	*366 621*
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	*2 979 425*	*2 979 425*		
Dettes fiscales & sociales	*285 534*	*285 534*		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	*3 588*	*3 588*		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	*4 282 014*	*3 399 538*	*515 855*	*366 621*

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 209 451 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	*2 440*
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	*33 681*
Dettes fiscales & sociales	*173 330*
Autres dettes	
TOTAL	*209 451*

SAS ABBAX France 21

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016 Aux comptes annuels présentée en Euros

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Engagements donnés = 233 129 E

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	*233 129*
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	
TOTAL	*233 129*

7 - INFORMATIONS RELATIVES AU CREDIT BAIL

SAS ABBAX France 22

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016 Aux comptes annuels présentée en Euros

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 16 374 E

Produits à recevoir	Montant
Autres créances :	*16 374*
Etat-produits a recevoir(448700)	*1 800*
Divers produits a recevoir(468700)	*14 574*
TOTAL	*16 374*

8.2 - Charges constatées d'avance = 29 591 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(486000)	*29 591*
TOTAL	*29 591*

8.3 - Charges à payer = 209 451 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	*2 440*
Int.courus / emp.ets de credit(168840)	*704*
Interets courus a payer(518600)	*1 736*
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	*33 681*
Fourn.factures non parvenues(408100)	*33 681*
Dettes fiscales et sociales :	*173 330*
Dettes. prov. conges a payer(428200)	*82 870*
Charges soc.sur conges a payer(438200)	*33 148*
Charges fisc./ conges a payer(448200)	*1 765*
Etat-charges a payer(448600)	*55 547*
TOTAL	*209 451*

Greffe.

Rapport du Commissaire aux Comptes

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2016

S.A.S. ABBAX FRANCE

20 Chemin Mayer

Route de Vonnas

01380 SAINT-CYR-SUR-MENTHON

SIRET 497 510 743 00089 NAF 2445 Z

SAS ABBAX FRANCE

Société par Actions Simplifiée au capital de 51 020 Euros

Siège social : 20 Chemin Mayer

Route de Vonnas

01 380 ST CYR SUR MENTHON

497 510 743 RCS BOURG EN BRESSE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

de l'Exercice du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016

A l'Associé unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée lors de votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos au 31 décembre 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Société par Actions Simplifiée :

ABBAX FRANCE

tels qu'ils sont présentés aux pages 1 à 22 ci-après annexées,

- la justification des appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi,

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne :

- les immobilisations,
- les stocks et travaux en cours,
- les créances et dettes d'exploitation,
- les informations contenues dans l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

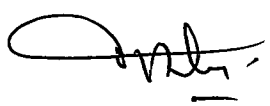
III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés à l'Associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Vénissieux, le 09 Juin 2017
Le Commissaire aux Comptes

J. KLEIN



Liasse 17 IS RN

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN — ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2017

Désignation de l'entreprise : SAS ABBAX France — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 20 CHEMIN MAYER ROUTE DE VONNAS 01380 SAINT-CYR-SUR-MENTHON — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 4 9 7 5 1 0 7 4 3 0 0 0 8 9 — Néant ☐ *

Exercice N clos le : 31/12/2016

			Brut 1	Amortissements, provisions 2		Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	26 312	AG	26 312	
	Fonds commercial (1)	AH	407 888	AI		407 888
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	90 000	AO		90 000
	Constructions	AP	1 232 611	AQ	102 696	1 129 916
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	688 296	AS	460 842	227 454
	Autres immobilisations corporelles	AT	527 855	AU	347 371	180 483
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	17 963	CV		17 963
	Créances rattachées à des participations	BB	130 360	BC		130 360
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	43 504	BI		43 504
	TOTAL (II)	BJ	3 164 790	BK	937 221	2 227 569
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	1 543 377	BM		1 543 377
	En cours de production de biens	BN	241 630	BO		241 630
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	455 738	BS		455 738
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	717 178	BY		717 178
	Autres créances (3)	BZ	527 875	CA		527 875
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	265 415	CG		265 415
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	29 591	CI		29 591
	TOTAL (III)	CJ	3 780 804	CK		3 780 804
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	6 945 593	1A	937 221	6 008 373

Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

BAOE Experts-comptables janvier 2017 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② **BILAN — PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 SD 2017

Désignation de l'entreprise : SAS ABBAX France — Néant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 51 020)		DA	51 020
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC	
	Réserve légale (3)		DD	5 102
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)		DG	1 342 006
	Report à nouveau		DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	328 231
	Subventions d'investissement		DJ	
	Provisions réglementées *		DK	
	TOTAL (I)		DL	1 726 359
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
	Avances conditionnées		DN	
	TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	
	Provisions pour charges		DQ	
	TOTAL (III)		DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	1 013 467
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	2 979 425
	Dettes fiscales et sociales		DY	285 534
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
	Autres dettes		EA	3 588
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	
	TOTAL (IV)		EC	4 282 014
	Ecarts de conversion passif * **(V)**		ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	6 008 373
RENVOIS (1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
	Écart de réévaluation libre		1D	
	Réserve de réévaluation (1976)		1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	3 399 538
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	1 736

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

NAOS Progiciel conforme à la norme 2017 - Tous droits réservés

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

DGFiP N° 2052-SD 2017

Désignation de l'entreprise : SAS ABBAX France — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue : biens *	FD	13 682 270	FE	274 113	FF	13 956 383	
	Production vendue : services *	FG	20 264	FH	916	FI	21 180	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	13 702 533	FK	275 029	FL	13 977 562	
	Production stockée *					FM	84 002	
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	45 055	
	Autres produits (1) (11)					FQ	45	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	14 106 664	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	9 735 512	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	72 475	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	2 084 696	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	73 002	
	Salaires et traitements *					FY	949 733	
	Charges sociales (10)					FZ	400 988	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : dotations aux amortissements *					GA	214 234	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	6 301	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	13 536 942	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	569 722	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	80 178	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	80 178	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	(80 178)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW	489 544	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Expertise comptable & fiscale 2017 - Edité et imprimé par...

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ABBAX France — Néant ☐*

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	3 482
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	3 482
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE	7 569
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	20 501
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 *ter*)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	28 070
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	(24 588)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	136 725
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	14 110 146
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	13 781 915
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	328 231

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1G	
(3) Dont	Crédit bail mobilier *	HP	14 392
	Crédit bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6*bis*)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C.G.I.)	HX	
(6*ter*)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	40 891
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2017 - Etat préparatoire

SAS ABBAX France 015

(4) COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP 2053 2017
EXTENSION 1

(7) Détail des produits et charges exceptionnels	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
DOSSIER SULLAIR	20 501	
PENALITES FISCALES SOCIALES ET AMENDES	7 569	
DIVERS FOURNISSEURS		723
REMBOURSEMENT CPAM		2 759

SAGE Experts-comptables Janvier 2017 : Etat préparatoire

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

06 (5)

IMMOBILISATIONS

DGFiP N°2054-SD 2017

Désignation de l'entreprise : SAS ABBAX France — Néant ☐*

(Ne pas reporter le montant des centimes)

CADRE A — IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	KD	434 200	KB		KF		
CORPORELLES	Terrains	KG	90 000	KH		KI		
	Constructions — Sur sol propre — Dont Composants L9	KJ	878 625	KK		KL		
	Constructions — Sur sol d'autrui — Dont Composants M1	KM		KN		KO		
	Constructions — Installations générales, agencements* et aménagements des constructions — Dont Composants M2	KP	328 900	KQ		KR	25 087	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels — Dont Composants M3	KS	629 422	KT		KU	58 874	
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV	355 235	KW		KX	20 200	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *	KY	38 272	KZ		LA	274	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	95 339	LC		LD	18 535	
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes	LK		LL		LM		
	TOTAL III	LN	2 415 792	LO		LP	122 970	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T		
	Autres participations	8U	238 323	8V		8W		
	Autres titres immobilisés	1P		1R		1S		
	Prêts et autres immobilisations financières	1T	50 600	1U		1V	404	
	TOTAL IV	LQ	288 923	LR		LS	404	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	3 138 916	ØH		ØJ	123 374	

CADRE B — IMMOBILISATIONS			Diminutions: par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	IO		LV		LW	434 200	IX	82 236
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LY	90 000	LZ	90 000
	Constructions — Sur sol propre	IQ		MA		MB	878 625	MC	878 625
	Constructions — Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH	353 986	MI	353 986
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK	688 296	ML	688 296
	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	375 435	MO	375 435
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	IV		MP		MQ	38 546	MR	38 546
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	113 873	MU	113 873
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes	NC		ND		NB		NF	
	TOTAL III	IY		NG		NH	2 538 762	NI	2 538 762
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations	IØ		ØX	90 000	ØY	148 323	ØZ	148 323
	Autres titres immobilisés	I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E	7 500	2F	43 504	2G	43 504
	TOTAL IV	I3		NJ	97 500	NK	191 827	2H	191 827
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	97 500	ØL	3 164 790	ØM	2 812 825

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2017 : Etat préparatoire

17

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑥ AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055-SD 2017

Désignation de l'entreprise SAS ABBAX France — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	25 904	PF	408	PG		PH	26 312
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	14 644	PN	43 931	PO		PQ	58 575
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	9 856	PW	34 264	PX		PY	44 120
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	381 949	QA	78 893	QB		QC	460 842
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	178 198	QE	44 051	QF		QG	222 249
	Matériel de transport	QH	27 948	QI	4 874	QJ		QK	32 821
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	84 488	QM	7 813	QN		QO	92 301
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	697 082	QV	213 827	QW		QX	910 908
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	722 986	ØP	214 234	ØQ		ØR	937 221

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements	TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incor-po-relles	TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques matt. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY		Total général non ventilé (NW - NY)		NZ					

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2017 : Etat préparatoire.

18

⑦ PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ABBAX France — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 *bis* A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 *quinquies* H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	4 164	6U		6V	4 164	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	4 164	TY		TZ	4 164	UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	4 164	UB		UC	4 164	UD	
	Dont dotations et reprises — d'exploitation			UE		UF	4 164		
	Dont dotations et reprises — financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises — exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2017 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

(8)

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N°2057-SD 2017

Désignation de l'entreprise : SAS ABBAX France — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	130 360	UM		UN	130 360
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	43 504	UV		UW	43 504
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	717 178		717 178		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	1 200		1 200		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	77 011		77 011		
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	62 079		62 079		
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP	1 800		1 800		
	Groupe et associés (2)	VC	121 299		121 299		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	264 486		264 486		
	Charges constatées d'avance	VS	29 591		29 591		
	TOTAUX	VT	1 448 507	VU	1 274 643	VV	173 864
RENVOIS (1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	1 736	1 736		
	à plus d'1 an à l'origine	VH	1 011 731	129 255	515 855	366 621
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	2 979 425	2 979 425		
Personnel et comptes rattachés		8C	82 870	82 870		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	105 653	105 653		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	39 699	39 699		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	57 312	57 312		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	3 588	3 588		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	4 282 014	VZ 3 399 538	515 855	366 621

RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice VJ 58 841 — Emprunts remboursés en cours d'exercice VK 126 071

(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques VL

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

BAGS Experts-comptables Janvier 2017 : Etat préparatoire.

i 0

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑨ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A-SD 2017

Désignation de l'entreprise : SAS ABBAX France | Formulaire déposé au titre de l'IR | ET | | Néant ☐* | Exercice N. clos le : 31 12 2016

I. RÉINTÉGRATIONS

	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WA	328 231
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés					WB	
		de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer :	WC	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	572	XE	1 327
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	755		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067- bis)	XX		XW	7 569
	Amendes et pénalités	WJ	7 569	Charges financières (art. 212 bis) *	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2031-NOT-SD)						I7	136 725
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	– Imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)					I8	
		– Imposées au taux de 0 %					ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	– Plus-values nettes à court terme					WN	
		– Plus-values soumises au régime des fusions					WO	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						XR	
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW	WQ	
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
						TOTAL I	WR	473 852

II. DÉDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WS			
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *						WT			
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)						WU	19 062		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	– Imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					WV			
		– Imposées au taux de 0 %					WH			
		– Imposées au taux de 19 %					WP			
		– Imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW			
		– Imputées sur les déficits antérieurs					XB			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6			
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						WZ			
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :	Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A				XA			
Mesures d'incitation	Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *.						ZY			
	Majoration d'amortissement *						XD			
	Abattement sur le bénéfice et exonérations * Entreprises nouvelles - Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	K9		Entreprises nouvelles (44 septies)	L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	LS	XF	
	Pôle de compétitivité Zones CIFCE (art. 44 octodecies)	L6		Société d'investissements immobiliers cotées (art. 208 C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA		
	Zone franche urbaine ZUS (art. 44 octies et octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F		Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC		
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)				PC		
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						XS			
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9	1 405	Créance dégagée par le report en arrière de déficit	Z1	XG	44 614		
	Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2			
						TOTAL II	XH	63 676		

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XL	410 176
	déficit (II moins I)	XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *		XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	410 176

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

BADE Ernst&Young et Autres - Janvier 2017 - Etat obligatoire

1 1

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP 2058 A 2017
Extension

SAS ABBAX France

REINTEGRATIONS DIVERSES	Montant exercice N

DEDUCTIONS DIVERSES	Montant exercice N
CICE 2016	43 209
SURAMORTISSEMENT	1 405

SAGE Experts-comptables Janvier 2017 : Etat préparatoire.

12

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(10) DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N°2058-B-SD 2017

Désignation de l'entreprise SAS ABBAX France — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e *bis* Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	117 783

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e *bis* Al. 2 du CGI*	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
C3S	9K		9L	19 062
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN		YO	19 062
		ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 *septies* du CGI)

Montant de la réintegration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)	XU	☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

SAGE Experts-comptables Janvier 2017 - Etat préparatoire

1 3

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

(11)

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-C-SD 2017

Désignation de l'entreprise : SAS ABBAX France — Néant ☐*

ORIGINES			AFFECTATIONS			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		Affectations aux réserves	– Réserves légales	ZB	
				– Autres réserves	ZD	359 755
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	359 755	Dividendes		ZE	100 000
Prélèvements sur les réserves	ØE	100 000	Autres répartitions		ZF	
			Report à nouveau		ZG	
TOTAL I	ØF	459 755	(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II		ZH	459 755

DISTRIBUTIONS (Article 235 *ter* ZCA)

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	XV	

RENSEIGNEMENTS DIVERS

				Exercice N :	
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7	230 000	YQ	233 129
	– Engagements de crédit-bail immobilier			YR	
	– Effets portés à l'escompte et non échus			YS	
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous-traitance			YT	275 554
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	240 066	XQ	248 448
	– Personnel extérieur à l'entreprise			YU	617 246
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	72 331
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV	
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		ST	871 117
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	2 084 696
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE			YW	22 696
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS		9Z	50 306
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			YX	73 002
TVA	– Montant de la TVA collectée			YY	2 927 089
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	2 371 705
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2016) *			ØZ	920 582
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			ØS	0
	– Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : ; handicapés) :			YP	29
	– Effectif affecté à l'activité artisanale			RL	
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK	%
	– Numéro de centre de gestion agréé *	XP			
	– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG	
	– Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			RH	

RÉGIME DE GROUPE *								
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
			Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
			Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

SAGE Experts-comptables Janvier 2017 : Etat préparatoire

14

PRELEVEMENTS SUR LES RESERVES

DGFiP N°2058-C 2017
Extension

SAS ABBAX France

Libellé	Montant
PRELEVMENTS AUTRES RESERVES	100 000

BADE Expert-comptable Janvier 2017 : Etat préparatoire.

15

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

(12) DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFiP N° 2059-A-SD 2017

Désignation de l'entreprise : SAS ABBAX France

Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* [1]	Valeur d'origine* [2]	Valeur nette réévaluée* [3]	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt [4]	Autres amortissements* [5]	Valeur résiduelle [6]
I - Immobilisations*	1	Creance rattache	90 000				90 000
	2	Depots et caution	7 500				7 500
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS -VALUES , MOINS -VALUES

		Prix de vente [7]	Montant global de la plus-value ou de la moins-value [8]	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * : Court terme [9]	Long terme [10] : 19 %	15 % ou 16 %	0 %	Plus-value taxables à 19 % (1) [11]
I - Immobilisations*	1	90 000						
	2	7 500						
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice		-				
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 13 à 20 de la colonne) [9]						
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 13 à 20 de la colonne) [10]						
		CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % [11]						

(A) (B) Moins-values à long terme (C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

SAGE Experts-comptables Janvier 2017 : Etat préparatoire

16 **Annexes 17**

SAS ABBAX France

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euros

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2016 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2015 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 6 008 372,84 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 328 231,05 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 11/04/2017 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- Stocks des autres approvisionnements : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- En cours de production de biens : ils sont valorisés au coût de revient de production.
- Stocks de produits : ils sont valorisés au coût de revient, à l'exception des frais de commercialisation.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

SAS ABBAX France I 7

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euros

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intérimaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

Le crédit CICE d'un montant de 43 209 euros constaté en diminution des charges sociales de l'exercice a permis la consolidation des fonds propres de la société.

SAS ABBAX France 18

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 407 888 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	407 888		407 888	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	407 888		407 888	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 3 164 790 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	434 200			434 200
Immobilisations corporelles	2 415 792	122 970		2 538 762
Immobilisations financières	288 923	404	97 500	191 827
TOTAL	3 138 916	123 374	97 500	3 164 790

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 937 221 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	25 904	408		26 312
Immobilisations corporelles	697 082	213 827		910 908
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	722 986	214 234		937 221

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Conces.brevets.licences.marque	26 312	26 312	0	de 1 à 2 ans
Fonds commercial	55 923	0	55 923	Non amortiss.
Mali de confusion	351 965	0	351 965	Non amortiss.
Terrains	90 000	0	90 000	Non amortiss.
Constructions sur sol propre	878 625	58 575	820 050	20 ans
Instal.gene.agenc.amenag.const	353 986	44 120	309 866	de 7 à 10 ans
Materiel industriel	538 097	344 771	193 326	de 1 à 8 ans
Outillage industriel	86 200	56 283	29 917	de 2 à 5 ans
Agenct mat et out industriel	63 999	59 788	4 211	de 2 à 5 ans
Install.agenc.amenag.divers	375 435	222 249	153 186	de 4 à 10 ans
Materiel de transport	38 546	32 821	5 725	de 1 à 3 ans
Materiel bureau & informatique	84 929	63 582	21 347	de 2 à 10 ans
Mobilier	28 944	28 719	225	de 1 à 7 ans
TOTAL	2 972 962	937 221	2 035 742	

SAS ABBAX France 19

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Etat des créances = 1 448 507 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	*173 864*		*173 864*
Actif circulant & charges d'avance	*1 274 643*	*1 274 643*	
TOTAL	*1 448 507*	*1 274 643*	*173 864*

3.4 - Provisions pour dépréciation = E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	*4 164*			*4 164*	
Comptes financiers					
Total	*4 164*			*4 164*	

3.5 - Produits à recevoir par postes du bilan = 16 374 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	*16 374*
Disponibilités	
TOTAL	*16 374*

3.6 - Charges constatées d'avance = 29 591 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

SAS ABBAX France 20

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016 Aux comptes annuels présentée en Euros

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 51 020 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	5102	10,00	51 020
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	5102	10,00	51 020

4.2 - Etat des dettes = 4 282 014 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	1 013 467	130 991	515 855	366 621
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	2 979 425	2 979 425		
Dettes fiscales & sociales	285 534	285 534		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	3 588	3 588		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	4 282 014	3 399 538	515 855	366 621

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 209 451 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	2 440
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	33 681
Dettes fiscales & sociales	173 330
Autres dettes	
TOTAL	209 451

SAS ABBAX France 21

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euros

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Engagements donnés = 233 129 E

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	*233 129*
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	
TOTAL	*233 129*

7 - INFORMATIONS RELATIVES AU CREDIT BAIL

SAS ABBAX France 22

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016 Aux comptes annuels présentée en Euros

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 16 374 E

Produits à recevoir	Montant
Autres créances :	*16 374*
Etat-produits a recevoir(448700)	*1 800*
Divers produits a recevoir(468700)	*14 574*
TOTAL	*16 374*

8.2 - Charges constatées d'avance = 29 591 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(486000)	*29 591*
TOTAL	*29 591*

8.3 - Charges à payer = 209 451 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	*2 440*
Int.courus / emp.ets de credit(168840)	*704*
Interets courus a payer(518600)	*1 736*
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	*33 681*
Fourn.factures non parvenues(408100)	*33 681*
Dettes fiscales et sociales :	*173 330*
Dettes. prov. conges a payer(428200)	*82 870*
Charges soc.sur conges a payer(438200)	*33 148*
Charges fisc./ conges a payer(448200)	*1 765*
Etat-charges a payer(448600)	*55 547*
TOTAL	*209 451*

ABBAX FRANCE
Société par actions simplifiées
au capital de 51.020 euros
Siège social : Les Teppes
01308 ST CYR SUR MENTHON
497 510 743 RCS BOURG EN BRESSE

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 28 JUIN 2016

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS 31 DECEMBRE 2015

- Proposition d'affectation du résultat :

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaitre un bénéfice de 359 755 euros que nous vous proposons de bien vouloir affecter intégralement au compte « Autres réserves ».

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 28 JUIN 2016

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter l'intégralité du bénéfice de l'exercice s'élevant à 359 754,93 euros intégralement au compte « Autres réserves ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associée unique prend acte des distributions de dividendes suivantes :

Exercice	Dividende	Réfaction art. 158-3-2° du C.G.I.	
		Eligible	Non éligible
31.12.14	72 856 €	2 856 €	70 000 €
31.08.14	0 €	-	-
31.08.13	0 €	-	-

L'associée unique prend en outre acte d'une distribution exceptionnelle de dividendes au cours de l'exercice en cours, d'un montant de 72 856 € euros en date du 2 mai 2016.

Pour extrait certifié exact,

Le Président
Mr Bruno DEPLANCHE